

L'ŒUVRE SOCIALE DE LA COMMUNE

Soixante-douze jours au pouvoir :
trop peu de temps pour mettre en œuvre
une véritable politique sociale, mais assez
pour concrétiser quelques idées fortes.

Remise gratuite par la Commune
de tous les objets engagés au Mont-de-Piété



« La révolution
du 18 mars
a été faite par
la classe ouvrière.
Si nous ne faisons
rien pour cette
classe, je ne vois
pas la raison d'être
de la Commune. »
Léo Frankel

LA DÉMOCRATIE DANS L'ENTREPRISE

« L'émancipation des travailleurs par
eux-mêmes », tel est l'aspiration
du mouvement ouvrier qui porte la
Commune au pouvoir. Un principe mis
en pratique avec le décret du 16 avril
1871 qui prévoit la remise en marche
par les ouvriers des ateliers désertés par
les patrons, les transformant ainsi
en coopératives ouvrières. A l'atelier de
réparation d'armes du Louvre,
où le patron est resté aux commandes,
une expérience est tentée : un ouvrier,
élu tous les quinze jours, participe au
conseil de direction. Il est chargé
de transmettre les réclamations de ses
camarades et de les informer
des décisions prises.

Arrivée au pouvoir, la Commune s'emploie à mettre en pratique les thèses
révolutionnaires du mouvement ouvrier. Ses premières mesures visent à
soulager la misère des classes laborieuses :

- Abolition du travail de nuit des ouvriers boulangers.
- Interdiction des retenues sur salaires effectuées par les patrons à titre disciplinaire.
- Interdiction d'expulser les locataires insolvables.
- Réquisition des logements vacants.
- Création de bureaux d'embauches pour lutter contre le chômage.
- Pensions aux blessés de guerre, aux veuves et aux orphelins.

Très éphémère, la Commune, n'a pas eu le temps de mettre en œuvre une véritable
politique économique et sociale. A cela se sont ajoutées des divergences idéologiques
qui ont sans doute freiné l'action des communards.



La terreur des propriétaires



Ouvriers en blouses de travail